



**AN 2026
26-006**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 18 février à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Ali HADIK procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Didier JAHIER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ,

Absents :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

11/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

11/02/2026

OBJET : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2026 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DES SORTIES DE FIN D'ANNÉE

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que la ville soutient les écoles et leurs projets éducatifs

REÇU EN PRÉFECTURE

le 20/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260218-DEL26_006-D

qualité d'enseignement aux enfants scolarisés,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Scolaires, Péri-scolaire et Petite Enfance réunie le 17 février 2026,

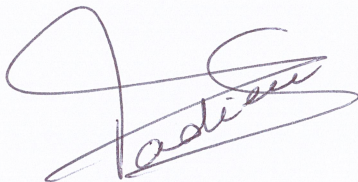
Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-Christine LOZACH-PAIOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Péri-scolaire et à la Petite Enfance.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (32 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement, pour 2026, aux associations OCCE de chaque école élémentaire pour les montants suivants :

	Effectifs	Dotation Unitaire	Subvention 2026
OCCE La Fontaine	167	20 €	3 340 €
OCCE L. Pergaud	145	20 €	2 900 €
OCCE R. Astrid	303	20 €	6 060 €
OCCE P. Fort	240	20 €	4 800 €

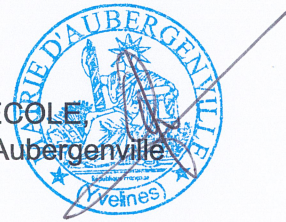
- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits sont prévus au budget communal,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire où son représentant dûment habilité à faire procéder au mandatement,



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/02/26

Et publié le 20/02/26

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 00291-2026 0218-DEL26_006-D